

Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL - Janvier 2015

Meilleurs vœux,
2015 Bonne Année

Bonheur Santé
Vœux Amour

Meilleurs
2015

VŒUX

Santé Bonne
Bonheur Année
Joie

N° 28



*Mme Sarah Laurens,
Maire de Cambon
et les membres du Conseil
Municipal ont le plaisir de
vous convier à la cérémonie
des vœux qui se déroulera le
24 janvier à 12h00,
dans les locaux de la nouvelle
école.*



1 **Edito**

2&3 **Conseils municipaux**

3 **CMJ**

4 **La gazette**

4 **L'agglomération et nous**

5 **Déménagement de l'école**

6 **La vie associative**

7 **La vie à Cambon**

NOUS SOMMES
CHARLIE

ÉDITO



L'histoire est faite de grands et de petits événements.

Pour la petite histoire, l'école était située sur la place de l'église jusqu' en 1935. C'est à cette date qu' un premier déménagement a eu lieu vers les bâtiments occupés jusqu'à présent.

Et c'est 80 ans plus tard qu'a eu lieu le deuxième déménagement, permettant d'investir les locaux de la nouvelle école.

L'année 2015 sera un véritable nouveau départ pour les écoliers de Cambon qui vont profiter d'un groupe scolaire neuf correspondant aux besoins, fonctionnel et confortable, sûr, sain, accessible, flexible, en harmonie avec un niveau cohérent de qualité environnementale et économe en fonctionnement, accompagné d'une grande cour de récréation complètement plate (une gageure dans notre commune vallonnée !), revêtue d'une surface en enrobé à chaud et équipée de jeux, de bacs potagers et de bancs.

Nous avons ainsi répondu aux dispositions de la réglementation sur l'accessibilité en vigueur au 1^{er} janvier 2015, et aux objectifs de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Cette loi fixe pour tous les bâtiments de l'Etat et de ses établissements publics un objectif de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Nous invitons l'ensemble des cambonnais à découvrir cette structure lors de la journée des portes ouvertes que nous organisons le samedi 24 janvier. Vous pourrez ainsi découvrir lors des visites guidées le résultat de cinq années de travail, de l'ébauche de sa réflexion à sa réalisation.

La construction de cette école n'aurait pas été possible sans le concours de l'Etat et du Conseil Général auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements.

La prochaine étape sera le réaménagement du parking pour sécuriser les déplacements des enfants. Ce sera un chantier lourd, qui perturbera fortement la circulation au centre bourg ; nous avons donc décidé de le faire en juillet et août, pendant les vacances scolaires.

Enfin, le bâtiment de la maternelle de l'ancienne école sera confié par bail emphytéotique au PACT 81 cette année, pour une réhabilitation complète et la création de sept logements.

C'est tout un souffle de renouveau qui arrive en 2015 sur Cambon dans une période difficile. Il est le gage d'une foi en l'avenir et de la préoccupation constante de vos élus d'essayer de rendre la vie meilleure aux cambonnais.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Sarah Laurens



Séance du 5 novembre

➤ Décorations de Noël

Les illuminations utilisées jusqu'à présent étaient fatiguées et la propriété de l'Association du Comité des fêtes de Cambon.

Il a été décidé d'acquérir de nouvelles illuminations.

Madame le Maire a signé un devis de « Sedi Equipement » pour des illuminations de Noël, pour un montant de 2499 € TTC.

➤ Impayé cantine

Suite à un impayé de factures émises pour la restauration cantine, la trésorerie a envoyé une demande d'admissions en non-valeur à la commune pour un total de 440.75 €. Le conseil municipal accepte la demande d'admission en non-valeur pour ce montant et charge madame le Maire de procéder à l'annulation de ces créances sur le compte facturation cantine.

➤ Contrat enfance jeunesse

Dans le cadre du contrat enfance et jeunesse qui lie la commune et la caisse d'allocation familiales du Tarn, il est nécessaire de renouveler l'avenant afin de maintenir le contrat financier engagé avec la crèche pirouette galipette.

Actuellement, le nombre de places contractualisé est de 25, et un agrément pour 28 places a été demandé.

Le conseil municipal approuve l'avenant n°3 au contrat enfance-jeunesse conclu avec la CAF.

➤ Marché cantine

Une consultation a été lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (M.A.P.A.), pour l'attribution du marché de fourniture des repas en liaison froide à destination du restaurant scolaire, afin de pouvoir en assurer le fonctionnement dès la rentrée de janvier 2015.

Trois sociétés ont répondu : Société CRM Martel, Société Ansamble et Société Scolarest. La durée d'exécution du contrat est de 1 an renouvelable une fois. Le nombre de déjeuners, donné à titre indicatif, est le suivant :

Etablissement	Nombre de déjeuners
Ecole (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	7 700 repas maternelle 14 200 repas primaire 100 repas adulte
CLSH (mercredi et vacances scolaires)	1 900 repas primaire 380 repas adulte

Les offres des candidats ont été sélectionnées et classées. Le candidat retenu a été celui qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, au vu des critères de choix pondérés et énoncés ci-dessous :

1°) prix proposé pour 45%,

2°) valeur technique pour 65%.

Les trois entreprises ont été reçues, et après discussion ont déposé une offre améliorée.

A l'issue de cette négociation, le candidat CRM Martel était le mieux disant.

Au vu de ces résultats, il est proposé d'attribuer le marché au candidat suivant : CRM Martel à Rodez.

Le prix des repas « primaire » et « maternelles » est de 2.40 € HT.

Le prix des repas « adultes » est de 2.70 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte ce choix et charge madame le maire de signer le marché.

Séance du 15 décembre

➤ Mobilier scolaire

Le mobilier à destination de la nouvelle école a été commandé aux sociétés DPC et UGAP pour des montants 4 823.21 € et 11 788.99 €. Ces sommes avaient été prévues et budgétisées sur le plan de financement de l'école en 2014.

➤ Indemnité trésorier

Le conseil accorde une indemnité de conseil à M.Robert (Trésorier principal) pour l'exercice 2013, dont le montant est de 465.15€

➤ Tableau Voirie 2014

Le calcul de linéaire de voirie a été réactualisé, il est à ce jour de 33 319 ml sur la commune. La longueur de voirie doit être déclarée en Préfecture afin de participer au calcul de la dotation globale de fonctionnement.



Séance du 15 décembre

➤ **Projet aménagement**

Par délibération du 25/01/2012, le conseil municipal a validé la proposition du PACT 81 pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne maternelle en 6 logements sociaux.

Cette opération est subventionnée par l'Etat et celui-ci a demandé la modification du projet avec la création de sept logements au lieu de six.

Le conseil municipal valide la création de ces logements. Un bail emphytéotique de 30 ans sera signé chez le notaire. Selon ce bail le PACT 81 prendra possession de l'immeuble, réalisera les travaux, gèrera les locations, la municipalité sera associée à la commission d'attribution. A la fin du bail, les logements seront remis à neuf et restitués à la commune.

➤ **Tarifs cantine**

Le conseil municipal décide d'augmenter le prix des repas de la cantine de 0,10 € à partir du 01/01/2015 suite à la mise en place du nouveau service de restauration.

2,60€ pour un *QF ≤ 686€

2,90€ pour 687€ ≤ QF ≤ 838€

3,20€ pour QF > 839€

*QF : Quotient Familial.

➤ **Fond de concours**

Attribution par la C2A d'un fond de concours à la commune pour un montant de 18 888 € pour l'année 2014.

➤ **Agent école**

Le contrat de travail de C. Blaquière est prolongé de 6 mois, soit 26h par semaine du 01/01 au 30/06/2015.

➤ **Panneaux**

Le Conseil Général encourage la commune à se doter de panneaux d'entrée d'agglomération en occitan, dans le cadre de la politique de développement touristique. Ces panneaux sont financés à 80% par le département, 20% pour la commune. Le conseil municipal accepte la proposition.

➤ **Lotissement**

Le conseil municipal décide le transfert amiable de la voirie du lotissement « Les Terrasses du Lézer » à la commune et classe celle-ci dans le domaine public communal.

Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 20h30 dans la salle des conseils les :

14 janvier 2015

23 février 2015

26 mars 2015

Le 3 novembre ont eu lieu les élections du Conseil Municipal Jeunes. Pas moins de 24 candidats pour 8 sièges d'élus. Au final, Bastien Combettes, Laura Kluczny, Emma Lafuente et Héloïse Dulaud ont été élus pour les CM1, Thomas Gallon, Kévin Santfons, Valentine Soudier, Coraly Moussion pour les CM2.

Le 14 novembre a eu lieu l'élection du maire au cours du premier Conseil Municipal Jeunes. Tous étaient candidats ! 4 tours ont été nécessaires pour élire Thomas Gallon, comme maire junior. Héloïse Dulaud et Kévin Santfons sont ses adjoints.

A raison d'une réunion toutes les 2 ou 3 semaines, le CMJ a déjà travaillé sur la visite de la nouvelle école pour tous leurs camarades, l'invitation pour la Journée Portes Ouvertes, ... Ils ont également participé à la Commémoration du 11 novembre. En ce début d'année, le CMJ va se réunir pour organiser la Journée Portes Ouvertes de l'école mais aussi organiser une collecte de jouets et autres bibelots pour participer au vide-grenier de Cambon. Les bénéficiaires serviront à acheter des jeux pour la cour de récréation et/ou le CLAE.



NOUVEAU

La Gazette des Associations

Les élus en charge de la communication ont invité les associations à une réunion vendredi 12 décembre 2014 pour débattre de la meilleure façon de pérenniser la communication associative de la commune.

En effet, la distribution par une filiale de la Poste impose un coût non négligeable et oblige les associations à transmettre leurs articles très à l'avance par rapport à la date de parution de la gazette. La formule de parution par distribution mensuelle de la Gazette des associations dans les boîtes aux lettres méritait donc d'être repensée.

A l'issue de cette réunion, les décisions suivantes ont été actées : la Gazette sera imprimée en interne, et **mise à disposition dans les commerces et à la mairie**. De plus, le Petit Cambonnais ouvre ses colonnes pour les informations associatives.

Par ailleurs, la gazette sera téléchargeable sur le site de la commune.

Enfin une édition annuelle sous forme de bilan, sera disponible fin août ainsi qu'un numéro spécial permettant les inscriptions aux associations. Un panneau d'affichage sera également mis à la disposition des associations sur le parking.



L'agglo et nous

→ Mes services en ligne

Suite aux élections de mars 2014, les élus à l'agglomération ont changé.

Sarah Laurens est 6^{ème} vice-présidente de l'agglomération, en charge des déplacements doux, de l'environnement et de la protection du patrimoine. Elle est dans ce cadre la déléguée de l'agglomération à l'ORAMIP, au Syndicat Mixte Rivière Tarn, et à la Commission Régionale du Patrimoine.

Philippe Granier est devenu suppléant au conseil communautaire.

Quatre commissions de travail ont été créées auxquelles participent vos élus cambonnais. Bernard Cabrol et Philippe Granier ont été élus à la commission « proximité travaux », Didier Albert et Martine Alran-Rey élus à la commission « mobilité / habitat / urbanisme », Nicolas Galliet et Marilyn Colin à la commission « environnement », et Sophie Dupré et Jean-Paul Rayssac à la commission « culture/sports / politique de la ville ».

Ces commissions auront non seulement à travailler sur les compétences déjà acquises par l'agglomération, mais aussi sur toutes celles qui vont l'être : gestion des documents d'urbanisme, mise en place d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal, gestion des milieux aquatiques, « grenellisation » du Scot... et tout ceci dans un environnement financier très contraint. Ce sera passionnant mais compliqué...

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de la C2A, où vous trouverez beaucoup de renseignements, sur les services de la communauté d'agglo:

<http://www.grand-albigeois.fr/>

Déménagement de l'école

Comme prévu, l'école a déménagé pendant les vacances de Noël. Et le samedi 20 décembre, c'est grâce aux agents municipaux, aux enseignants aux élus et aux parents d'élèves bénévoles, que les bureaux, les chaises, les armoires et les cartons ont traversé la rue dans un camion et des fourgonnettes. Même si la majorité des meubles ont pu être transportés en une journée, l'aménagement dans les nouvelles classes a pris un peu plus de temps.

Le 5 janvier l'école était fin prête pour accueillir les petits cambonnais, tout excités de découvrir leur nouveau lieu de vie.

Nous remercions tous les participants pour leur aide précieuse.



Samedi matin : déménagement de l'ancienne école



Déchargement des meubles à la nouvelle école



Classe de Mme Couderc en cours d'aménagement



Classe de Mme Grillon en cours d'aménagement



Lundi : Classe de Mme Cabrol aménagée



Lundi : Classe de Mme Grillon aménagée

La Vie Associative

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Cambon d'Albi, association constituée uniquement de bénévoles, est avant tout une équipe.

Aujourd'hui l'association fait appel à de futurs bénévoles pour la soutenir et lui apporter une aide indispensable au bon déroulement des projets associatifs.

Le bénévolat n'est pas rétribué en salaire, mais il l'est en valeur : travailler en équipe, rencontrer du monde, écouter les autres, s'impliquer, se sentir utile, créer des liens ...

Vous avez choisi de vous investir dans la solidarité en donnant de votre temps. Vous avez une volonté d'engagement, de l'enthousiasme et de la motivation, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez reçu dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Bougez avec votre village !!!



Nos manifestations 2015 :

- Bal des jeunes : samedi 7 février
- Fête du village : les 15, 16 et 17 mai
- Feu de la St Jean : samedi 20 juin
- Fête des châtaignes : samedi 17 octobre

Je souhaite devenir membre du comité des fêtes : j'adresse mes coordonnées postales et téléphoniques avec ma cotisation de 5 € à

- **Michel Palaffre**, président, Labole - 81160 Saint Juéry
Port : 06.47.54.01.37
- **Laurent Assié**, secrétaire, 22 rue Marcel Pagnol -
81990 Cambon - Port : 06.26.15.25.82

GRANDE SOIREE

À partir de 22h30 à la salle polyvalente

Avec DOLBIZ ANIMATION

Samedi 7 février 2015



Les Blés d'Or

L'association des Blés d'Or organise son assemblée générale dimanche 15 février 2015 à 14h à la salle polyvalente.

A l'ordre du jour : Bilan financier ; Bilan des activités ; Renouvellement du bureau.

Pour clore l'après-midi, la réunion sera suivie d'un goûter et d'un loto gratuit.





Nos joies et nos peines en 2014

Mariages

12/04/2014 COMBES Vincent et SOLER ALARÇON Isabelle
 03/05/2014 SAVIGNAC Thomas et COMBET Chrystelle
 24/05/2014 TRARIEUX Benjamin et PIASZCZYK Agata
 02/08/2014 RAVARY Jean-Charles et LEININGER Caroline
 09/08/2014 BEGUE Jean-Paul et BOYER Aurélie
 09/08/2014 COUDERC Geoffroy et CAVAILLÈS Amandine
 16/08/2014 ROUQUETTE Vincent et SUAREZ Clarisse
 23/08/2014 NESPOULOUS Nicolas et DURAND Audrey
 11/10/2014 PANIS Bernard et ROBERT Sandrine

Naissances

03/01/2014 LOUPIAS Manon Laura Thelma
 19/01/2014 GUIRAUD Mathéo Pierre Michel
 27/01/2014 PICARD Matéo Jimmy
 22/02/2014 GAZZOLA Maiwenn Maria
 01/03/2014 CARCELLER Marceau Jérôme René
 22/04/2014 DUMACQ Jeanne Christine Marie
 22/04/2014 NARIN Romane Lyse
 28/04/2014 SIGNOVERT Noéline Gabrielle Augusta
 04/05/2014 TERRAL Elio Georges Antoine
 17/07/2014 GARCIA PUGET Liam, Serge, François
 19/07/2014 COMBES Léonie, Marie-Ange, Danielle
 19/07/2014 MALRIC Louka
 04/09/2014 BOSCH Valentin Jules Alexis
 08/09/2014 MAURY Olivia Johanna
 11/09/2014 HIMÈNE Noa Timéo
 03/10/2014 PUECH Esteban Jules
 06/10/2014 LEVARLET Luka
 08/10/2014 MONFRAIX ROQUES Lenny Jean Aimé
 23/10/2014 RICHARD Mila Sylvie Martine
 28/10/2014 CALVIGNAC Jules Marius Lucas
 01/11/2014 CUNHA Paul
 14/11/2014 LOUP Seima
 21/11/2014 BOULOC Clara Brigitte Paulette
 09/12/2014 ARMAND Corentin Nathan
 11/12/2014 FERRER Liana Emmanuelle Jeanne

Décès

09/01/2014 ADEL Mario Désiré
 21/03/2014 NICOULEAU André
 05/04/2014 BOU Gérard André Jean-Marie
 04/06/2014 JOURDAS Geneviève Maryse Marie-Claude CAVAILLÈS
 09/06/2014 LÉCOULES Yvon
 21/06/2014 BOULANGER Michèle Odette THEVENON-DANIERE
 23/06/2014 BERTRAND Pierre Marie Urbain
 04/07/2014 TERRAL Fabienne Julie Thérèse CALMÉS

Portes ouvertes

A l'occasion de la cérémonie des vœux, une « journée portes ouvertes » de la nouvelle école est organisée par Madame le maire et les élus qui ont participé à sa réalisation. Vous pourrez visiter librement l'école le samedi **24 janvier de 10h à 17h.**



Sécurité



Les jeunes de Cambon sont invités lorsqu'ils marchent et attendent le bus, tôt le matin ou le soir, à se rendre visibles en revêtant des vêtements de **couleurs claires** ou munis de **bandes de tissu rétro réfléchissant.**

Fête des aînés

Samedi 16 décembre, le CCAS a accueilli à la salle polyvalente les seniors cambonnais. Après les danses des enfants du Centre de Loisirs, la troupe de théâtre de Cunac est venue ravir le public avec sa pièce en occitan. Merci aux animateurs du centre de loisirs et à tous les participants qui ont permis cet après-midi festif et convivial.



Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 Email : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Janvier 2015 – Tirage : 850 exemplaires